

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2019



UV GERMI

Société Anonyme au capital de 386 286,90 euros

SIRET : 519 114 235 00012

RCS 519 114 235

Adresse : Zac de La Nau 19240 SAINT-VIANCE

Tel : 05.55.88.18.88

Site internet : www.uvgermi.fr

SOMMAIRE

1 / PRESENTATION DE LA SOCIETE.....	4
2 / RAPPORT DE GESTION.....	4
<u>2.1. PARTICIPATION DES SALARIES</u>	4
2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES	4
2.1.2 RESULTAT NET.....	4
<u>2.2 LE BILAN</u>	4
2.2.1 ACTIF.....	4
2.2.1.1 Actif immobilisé.....	4
2.2.1.2 Actif circulant.....	6
2.2.2 PASSIF.....	6
2.2.2.1 Situation nette.....	6
2.2.2.2 Emprunts et dettes.....	6
2.2.3 TRESORERIE.....	6
<u>2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE</u>	6
2.3.1 OPERATION SUR LE CAPITAL	6
2.3.2 FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	7
2.3.3 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE.....	7
2.3.4 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7
<u>2.4 PRESENTATION DES COMPTES</u>	8
<u>2.5 DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES</u>	9
<u>2.6 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</u>	9
<u>2.7 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</u>	10
2.8 <u>EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE (article L. 332-1 II)</u>	10
3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE.....	11
3.1 <u>REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2019</u>	11
3.2 <u>ACTIONS ET VALEURS MOBILIERES</u>	11

3.3 <u>ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS</u>	11
3.4 <u>ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES</u>	11
3.5 <u>ATTRIBUTION D' OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET/OU D' ACHAT D' ACTIONS</u>	12
3.6 <u>ACTIONS PROPRES</u>	12
4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	12
5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	12
5.1 <u>GOVERNANCE DE LA SOCIETE</u>	12
5.2 <u>CONVENTIONS AVEC LES PARTIES LIEES</u>	14
5.3 <u>TABLEAU DES DELEGATIONS</u>	15
6 / ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019	18
7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	46

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

Description de l'activité de UV GERMI

Basée à Saint-Viance près de Brive, UV GERMI est une société anonyme française spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils utilisant la technologie des rayons ultraviolets (UV), à des fins de dépollution de l'eau (eaux usées ou non, issues ou à destination des activités humaines ou industrielles), de l'air (dépollution des sites industriels ou à usage collectif) et des surfaces (pour les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires, notamment).

La Société, créée en 2010, bénéficie de la grande expérience de son dirigeant André Bordas qui dès 1995, convaincu du potentiel de la technologie UV, avait conçu et fabriqué des réacteurs de traitement UV destinés à la dépollution des eaux de culture sous serre. En effet, la technologie UV est une technologie de dépollution « physique » grâce à laquelle il n'est pas nécessaire de recourir à des traitements chimiques, inadaptés à ce type de culture.

La Société compte 45 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 21 juillet 2017.

Adresse du siège social : Zac de La Nau – 19240 Saint-Viance

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 519 114 235 RCS de Brive

2/ RAPPORT DE GESTION

2.1 PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés dans le capital s'élève à 0,06%.

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, de provision comptabilisée au titre de la réserve spéciale de participation.

Il n'existe pas à la date du 30 juin 2019, de Plan d'Epargne Entreprise ouvert aux salariés.

2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES

Au 30 juin 2019, le crédit d'impôt est de 94 K€ contre 77 K€ au 30 juin 2018.

2.1.2 RESULTAT NET

Le résultat net s'élève à - 56 K€ contre - 198 K€ au 30 juin 2018.

2.2 LE BILAN

2.2.1 ACTIF

2.2.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette comptable à 410 K€ au 30 juin 2019 contre une valeur nette comptable de 409 K€ au 30 juin 2018.

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 402 K€ au 30 juin 2019 contre une valeur nette comptable de 475 K€ au 30 juin 2018.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 292 K€ contre 161 K€ au 30 juin 2018 et représentent des frais de Recherche & Développement qui figurent à ce poste, jusqu'à la date de la première commercialisation du produit réalisé dans le cadre des travaux de R & D.

Les autres participations s'élèvent à 122 K€ et correspondent :

- à la prise de participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS d'Aix En Provence, sous le numéro 832 551 089, pour un montant de 100 K€. En date du 17 décembre 2018, deux nouveaux actionnaires sont rentrés au Capital de la Société OSHUN.

Les actionnaires sont :

Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale, société anonyme d'économie mixte au capital social de 3.762.800 euros, dont le siège social est situé Château du Tholonet, Le Tholonet, CS 70064, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5, immatriculée sous le numéro 057 813 131 RCS Aix-en-Provence, (**SCP**) ;

Maintenance Informatique Organisation et Services, société par actions simplifiée au capital social de 320.000 euros, dont le siège social est situé 645, rue Mayor de Montricher, Tech'Indus B- ZI d'Aix, 13793 Aix-en-Provence Cedex 3, immatriculée sous le numéro 340 620 368 RCS Aix-en-Provence, (**MIOS**) ;

CAAP Création société par actions simplifiée au capital social de 15.000.000 euros, dont le siège social est situé 25, chemin des Trois Cyprès, 13097 Aix-en-Provence, Cedex 2, immatriculée sous le numéro 484 916 218 RCS Aix-en-Provence, (**CAAP Création**) ;

FPS Danone.communities, fonds d'investissement professionnel spécialisé représenté par sa société de gestion, Omnes Capital, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 37, rue du Rocher, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 428 711 196 RCS Paris, (**DC**).

La nouvelle composition du capital social est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Pourcentage de participation
SCP	3.000	45,09 %
MIOS	1.000	15,03 %
UV Germi	1.000	15,03 %
DC	1.626	24,44 %
CAAP Création	27	0,41 %
TOTAL	6.653	100,00 %

- A la création de la filiale UV GERMI MIDDLE EAST dont UV GERMI détient 100 % du capital social représentant 22 K€.

Les créances rattachées à des participations correspondent à une avance en compte courant à hauteur de 275 K€.

Les autres titres immobilisés à hauteur de 103 K€ sont les actions propres acquises par la société dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès de la société TSAF, Tradition Securities and Futures. Pour rappel, lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 21 juillet 2017, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 150 000 € en espèces.

Au 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 26 200 actions UV GERMI
- 34 808,92 € en espèces.

Il est rappelé que lors du bilan annuel au 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 23 150 actions UV GERMI
- 44 052,29 € en espèces.

2.2.1.2 Actif circulant

Le stock de matières premières s'élevait à 1 098 K€ au 30 juin 2019 contre 718 K€ au 30 juin 2018.

Les travaux en cours représentaient 373 K€ au 30 juin 2019 contre 234 K€ au 30 juin 2018.

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à une valeur nette comptable de 1 092 K€ contre 846 K€ au 30 juin 2018, après prise en compte de dépréciation à au hauteur de 98 K€.

2.2.2 PASSIF

2.2.2.1. Situation nette

Les capitaux propres s'élèvent à 6 076 K€ au 30 juin 2019 contre 6 296 K€ au 30 juin 2018.

2.2.2.2. Emprunts et dettes

Les dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 658 K€, à échéance de 1 à 5 ans pour la totalité.

Les dettes financières diverses, à hauteur de 178 K€ comprennent une avance en compte courant de BORDAS SARL d'un montant de 140 K€, assortie d'intérêts sur compte courant de 36 K€.

Les dettes fournisseurs représentaient 785 K€ au 30 juin 2019, contre 589 K€ au 30 juin 2018.

Les dettes fiscales et sociales sont de l'ordre de 372 K€ au 30 juin 2019, contre 281 K€ au 30 juin 2018.

2.2.3 TRESORERIE

La trésorerie nette s'élève à 3 503 K€ au 30 juin 2019, contre 4 932 K€ au 30 juin 2018.

2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

2.3.1 Opérations sur le capital

Aucune opération n'est intervenue sur le capital depuis la clôture du 31 décembre 2018.

2.3.2 Filiales et participations

Depuis le 21 septembre 2017, la société a pris une participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée au capital de 500 K€, immatriculée au RCS d'Aix En Provence, sous le numéro 832 551 089 à hauteur de 20 % (soit 100 K€). Les autres actionnaires de la SAS OSHUN sont la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale à hauteur de 60 % et la Société Maintenance Informatique Organisation et Services (MIOS) à hauteur de 20 %. En décembre 2018, la Société OSHUN a vu son capital restructuré avec l'entrée de Danone Communities et CAAP (cf. paragraphe 2.2.2.1).

Depuis le 24 mai 2018, la filiale UV GERMI MIDDLE EAST FZE est officiellement enregistrée auprès du Gouvernement de Dubaï. UV GERMI détient 100 % du capital de sa filiale, d'un montant de 21 966,92 euros.

2.3.3 Faits marquants du premier semestre

UV GERMI a participé pour la quatrième fois à l'International Water Summit (IWS) à Abu Dhabi. A l'occasion de la septième édition de ce Sommet, l'équipe d'UV GERMI a consolidé sa présence et renforcé ses liens avec les acteurs majeurs du secteur de l'environnement présents au Moyen-Orient.

Comme évoqué au paragraphe 2.3.2, UV GERMI a annoncé l'entrée au capital d'OSHUN de trois acteurs clés de l'entreprenariat social et inclusif : Danone Communities, CAAP Création et la Fondation Grameen Crédit Agricole SA. Consciente de l'urgence autour des problématiques de l'eau et du stress hydrique, alors qu'on estime que 4 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable, la société OSHUN développe une offre d'eau potable à prix accessible en Afrique qui apparaît comme une évidence et contribue ainsi au sixième objectif de développement durable des Nations Unies : garantir l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement, et assurer une gestion durable des ressources en eau. Une étude menée par Danone Communities avec Aqua For All, les Fondations Hilton, Osprey et The Family Stone Foundation, a récemment montré le potentiel des kiosques à eau développés par OSHUN, qui pourraient apporter une solution pérenne d'accès à l'eau potable à 200 millions de personnes.

OSHUN offre un service innovant d'eau potable autour de la gamme Providence d'UV GERMI, appareils de traitement de l'eau conçus pour répondre aux besoins des populations rurales. Cette solution autonome en énergie via des panneaux solaires, communique intelligemment et permet aux utilisateurs un paiement dématérialisé grâce au *smartphone*.

L'amplification des travaux de Recherche & Développement a permis de déposer un nouveau brevet sur un dispositif de traitement des eaux usées par rayonnement ultraviolet en canal ouvert destiné aux stations d'épuration. Grâce à une nouvelle architecture et à un dispositif de nettoyage des gaines de protection des lampes basé sur la combinaison d'une action mécanique et physico-chimique, cet appareil innovant permet de répondre au mieux aux attentes du marché en alliant l'efficacité d'épuration à l'efficacité énergétique.

2.3.4 Evènements importants survenus depuis le 30 juin 2019

UV GERMI a participé au Salon Atlantica, qui s'est tenu au Parc des Expositions de La Rochelle les 8, 9 et 10 octobre. A cette occasion, UV GERMI a présenté aux principaux acteurs de l'hôtellerie de plein air, ses solutions innovantes et éco-responsables.

UV GERMI était présent aux Conférences EUAC (European Union of Aquarium Curators) 2019, qui se sont tenues sur le site de Nausicaa à Boulogne-sur-Mer du 14 au 18 octobre. Ce congrès a été l'occasion de présenter des solutions innovantes de traitement de l'eau développées afin de répondre aux attentes

d'un marché en croissance continue, de mettre en lumière la nouvelle gamme PEHD (PolyEthylène Haute Densité) destinée à l'eau de mer, et de rencontrer tous les professionnels de l'aquaculture.

2.4 PRESENTATION DES COMPTES

Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 013 650 euros contre 2 622 214 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,9 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 261 393 euros contre 69 089 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 067 086 euros contre 864 218 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 208 286 euros contre 1 111 049 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 8,75 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 28 342 euros contre 35 393 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 19,92 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 737 373 euros contre 611 803 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 20,52 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 273 942 euros contre 237 346 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 15,42 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 41 personnes contre 35 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 102 243 euros contre 96 613 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 5,83 %.

Le montant des autres charges s'élève à 272 euros contre 6 786 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 417 543 euros contre 2 983 209 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 14,56 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 142 501 euros contre - 271 904 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -4 915 euros (5 431 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à - 147 417 euros contre - 266 473 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 3 615 euros,
- d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 94 124 euros contre un crédit d'impôt sur les sociétés de 75 000 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019 se solde par une perte de 56 908 euros contre une perte de 198 108 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 155 684 euros contre 8 204 209 euros pour l'exercice précédent.

2.5 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.6 Activités en matière de Recherche et de Développement

Au cours du premier semestre, notre Société s'est significativement investie en matière de Recherche et de Développement, notamment dans les domaines suivants :

- Déchloration par UV en moyenne pression
- Traitement de l'air des cabines d'avion
- Traitement de l'air des grands volumes intérieurs
- Spectrophotomètre en ligne
- Germe Reuse
- Gestion à distance
- Caisson de décontamination
- Dispositif de nettoyage pour réacteurs canal ouvert
- Nettoyeur UV tonneaux
- Réacteur LEDS
- Chambre traitement UV

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

2. 7 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices se présente comme suit :

Nature des Indications / Périodes	30/06/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	386 287	386 287	386 287	73 658	73 658
b) Nombre d'actions émises	2 575 246	2 575 246	2 575 246		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 013 650	5 150 702	4 756 005	4 419 001	4 255 750
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-45 395	-339 023	-109 142	-218 221	-84 972
c) Impôt sur les bénéfices	-94 124	-192 688	-77 110	-99 245	-73 320
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	48 729	-146 335	-32 032	-118 976	-11 652
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-56 908	-361 208	-186 398	-239 799	-98 269
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	-0	-0		
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	-0	-0		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	41	36	28	26	25
b) Montant de la masse salariale	737 373	1 295 373	1 212 942	1 025 879	950 983
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	273 942	502 194	475 287	407 440	385 619

2.8 Evolution prévisible de la situation de la société (article L. 332-1 II)

Au cours du second semestre 2019, le Groupe compte poursuivre et accélérer la croissance amorcée au premier semestre. Les résultats obtenus grâce à la stratégie de développement mise en place laissent augurer de belles perspectives d'avenir sur les nouveaux marchés du traitement de l'eau et de l'air.

3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

3.1 Répartition du capital et des droits de vote au 30.06.2018

	Nombre d'actions Droit de vote simple	Nombre d'actions Droit de vote double	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
André Bordas	18 416	720 000	738 416	1 458 416	28,67%	37,03%
Bernadette Bordas		360 000	360 000	720 000	13,98%	18,28%
Sandrine Laviaille		400	400	800	0,02%	0,02%
SARL Bordas*	18 416	120 000	138 416	258 416	5,37%	6,56%
Concert Bordas	36 832	1 200 400	1 237 232	2 437 632	48,04%	61,89%
C. Chansiaud		400	400	800	0,02%	0,02%
P. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
J.F. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
C. Ribes	9 208		9 208	9 208	0,36%	0,23%
Actionnaires TEPA***	88 350	183 212	271 562	454 774	10,55%	11,48%
Auto-détention	26 200		26 200	0	0%	0%
Public****	1 029 844		1 029 844	1 041 492	40,44%	26,46%
Total	1 190 434	1 384 812	2 575 246	3 960 058	100,00%	100,00%

* Le capital de la SARL Bordas est détenu à 40% par Monsieur André Bordas, 50% par Madame Sandrine Laviaille (née Bordas), et 10% par Madame Bernadette Bordas. Madame Sandrine Laviaille est gérante de la société.

*** Actionnaires dits TEPA ayant investi dans la société au cours des exercices 2014 et 2015

****y compris 9.208 actions nouvelles souscrites par M. Christian Ribes, administrateur de la société

A la connaissance de la Société et à la date d'établissement du présent document, il n'existe aucun autre actionnaire, détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote.

Depuis la première admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis trois ans au moins.

3.2 Actions et valeurs mobilières

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun titre donnant accès au capital.

3.3 Attribution de bons de souscriptions d'actions

Aucune attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.4 Attribution d'actions gratuites

Aucune attribution gratuite d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.5 Attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions

Aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.6 Actions propres

- Au cours du premier semestre 2019, la Société a procédé à l'acquisition de 12 882 de ses propres actions et en a cédé 9 832, au titre des articles L. 225-208 et L 225-209.
- Au 30 juin 2019, la Société détient 26 200 de ses propres actions valorisées à 103 424,50 €.

4/INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris le 21 juillet 2017, UV GERMI avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 29 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 17-307, et disponible sur son site internet. Les éléments n'ont pas évolué à ce jour.

5/RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 Gouvernance de la Société

Président Directeur Général Monsieur André BORDAS

Administrateurs :

- Madame Bernadette BORDAS
- Madame Corinne CHANSIAUD*
- Monsieur Christian RIBES

* Il est précisé que Madame Corinne CHANSIAUD est titulaire d'un contrat de travail avec la Société en qualité de contrôleur financier.

Le tableau ci-après précise les dates et conditions de nomination des membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Nom	Mandat	Principales fonctions dans la Société	Principales fonctions hors de la Société	Date de début et de fin de mandat
Monsieur André Bordas	Président du Conseil d'administration et directeur général	Président du Conseil d'administration et directeur général	Gérant de la société civile immobilière Bridal et gérant du groupement foncier agricole 2B	Nommé administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Nommé président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration en date du 16 avril 2014 pour une durée de six ans et directeur général par le Conseil d'administration en date du 17 avril 2014 pour une durée illimitée.
Madame Bernadette Bordas	Administrateur	Néant	Gérant de la société civile immobilière Bridal Responsable comptable de la S.A.R.L. Bordas	Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Madame Corinne Chansiaud	Administrateur	Contrôleur financier	Aucune	Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Monsieur Christian Ribes	Administrateur	-	Président SAS Arbowatts	Nommé administrateur aux termes de l'assemblée générale du 11 mai 2017 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos écoulé.

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les mandataires sociaux

Nom	Nature du mandat	Société
Monsieur André Bordas	Gérant Gérant	SCI Bridal GFA 2B
Madame Bernadette Bordas	Gérant	SCI Bridal
Madame Corinne Chansiaud	-	-
Monsieur Christian Ribes	Président Président Co-Gérant Président Vice-Président/Trésorier Administrateur Président Administrateur Gérant Réfèrent filière bois Administrateur	SAS Arbowatts Fibois Nouvelle Aquitaine Group ^t Forestier « Les Mille Sources » BoisLim France Bois Régions SA Bontat Sté de Caution Mutuelle Aprofor-Forestière Massif Central Centre de Valorisation des Agrossources Groupement Forestier ILIOS Banque de France Xylofutur

5.2 Conventions avec les parties liées

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice :

- **Convention de compte courant d'actionnaire avec la SARL BORDAS (actionnaire de la Société à hauteur de 6,56 %) :**

Une avance en compte courant a été consentie à la Société pour un montant initial de 300 000 euros par la société SARL Bordas (dont Monsieur André BORDAS et Madame Bernadette BORDAS sont associés). Le solde au 30 juin 2019 était d'un montant de 176 689 € (dont 36 689 € d'intérêts capitalisés).

- **Convention de compte courant d'actionnaire avec Monsieur André BORDAS (actionnaire de la Société à hauteur de 37,03%) :**

Le compte courant d'associé dans la Société par Monsieur André BORDAS s'élevait au 30 juin 2019 à la somme de 1 681 €.

- **Avance de trésorerie à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST**

Une avance de trésorerie a été accordée à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST : elle s'élevait à 275 309 €.

Nouvelles conventions conclues en 2019

Aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours du premier semestre 2019.

Nomination/Renouvellement des Commissaires aux Comptes

La société GRANT THORNTON, a été nommée en tant que co-Commissaire aux Comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 février 2017 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5.3 Tableau des délégations

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations de compétence ou de pouvoirs et autorisations en cours de validité, accordées par l'assemblée générale du 25 juin 2019 au Conseil d'administration.

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation au cours de l'exercice
Achat de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de Commerce	18 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	10 % du nombre d'action composant le capital social Prix maximum 8 € par action Montant maximal de l'opération 2 060192€	Néant
Annulation des actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de Commerce	24 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	300.000 euros Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (par la société ou une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	Actions : 150.000 euros Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (par la société ou une société du groupe) avec suppression du droit préférentiel de souscription	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	15% de l'émission initiale	Néant
Augmentation du capital en donnant accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créances (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (par la société ou une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	150 000 euros 20 % du capital par an	Néant
Augmentation du capital par émissions d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	26 mois A partir de l'AGM du 25/06/2019	1 % du capital social existant au terme de l'AGM du 25/06/2019	Néant

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour rappel, la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, ce nombre maximum est porté à vingt-quatre en cas de fusion selon les conditions fixées par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 80 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration. Lorsque ce seuil est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

CENSEURS

L'assemblée générale ordinaire peut nommer des censeurs, personnes physiques ou morales, choisies ou non parmi les actionnaires, qui ont pour seule fonction d'assister aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Le nombre des censeurs ne peut excéder cinq.

La durée de leurs fonctions est de six ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

MODIFICATION DES STATUTS

La modification des statuts se fait dans les conditions prévues par la réglementation.

6/ ANNEXES

AUX COMPTES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2019

	Montant	Amort. Prov	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Bilan - Actif en euros				
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	671 651	384 190	287 461	301 180
Concessions, brevets, droits similaires	44 419	26 704	17 715	3 088
Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 700	74 720	39 980	30 840
Autres immobilisations corporelles	612 451	250 631	361 820	283 072
immobilisations en cours	292 577		292 577	161 913
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	122 069	15 916	106 153	121 967
Créances rattachées à des participations	275 309		275 309	50 869
Autres titres immobilisés	103 424		103 424	70 498
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 341 750	752 161	1 589 589	1 128 577
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 098 586		1 098 586	718 682
En cours de production de biens	373 302		373 302	234 262
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	4 116		4 116	9 496
Clients et comptes rattachés	1 191 223	98 422	1 092 801	846 791
Autres créances	137 081		137 081	612
Personnel	1 806		1 806	22 556
Etat, impôt sur les bénéfices	289 812		289 812	82 330
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	24 693		24 693	25 475
Autre				138 837
Capital souscrit et appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 504 131		3 504 131	4 933 334
Charges constatées d'avance	39 767		39 767	63 257
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 664 517	98 422	6 566 095	7 075 632
Prime de remboursemetn des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	9 006 267	850 583	8 155 684	8 204 209

Bilan - Passif en Euros**CAPITAUX PROPRES**

Capital social ou individuel	386 287	386 287
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	6 112 733	6 112 733
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 924	6 924
Autres réserves		
Report à nouveau	- 372 301	- 11 093
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	- 56 908	- 198 108
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 076 735	6 296 743
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	657 485	792 046
Découverts, concours bancaires	594	411
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	178 370	178 996
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51 419	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	785 483	589 568
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	144 797	105 616
Organismes sociaux	135 108	123 443
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	64 665	36 725
Autres impôts, taxes et assimilés	27 746	15 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		21 966
Autres dettes	33 282	43 550
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 078 949	1 907 466
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	8 155 684	8 204 209

Compte de résultat en euros

Production vendue de biens	2 999 805	2 564 418
Production vendue de services	13 845	57 796
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 013 650	2 622 214
Production stockée	109 541	40 797
Production immobilisée	136 500	89 230
Subventions d'exploitation		4 497
Reprise sur amortissements et provision, transferts de charges	14 921	15 857
Autres produits	430	303
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 275 042	2 691 304
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 280 122	907 054
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	213 036	42 836
Autres achats et charges externes	1 208 286	1 111 049
Impôts, taxes et versements assimilés	28 342	35 393
Salaires et traitements	737 373	611 803
Charges sociales	273 942	237 346
Dotations aux amortissements sur immobilisations	101 597	91 946
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	646	4 667
Autres charges	271	6 786
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 417 543	2 963 208
RESULTAT D'EXPLOITATION	142 501	271 904
Produits financiers	9 965	9 996
Charges financières	14 881	4 565
RESULTAT FINANCIER	4 916	5 431
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	147 417	266 473
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	3 615	6 635
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 615	6 635
Impôts sur les bénéfices	94 124	75 000
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	56 908	198 108

Annexe des comptes semestriels

(Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros)

Note 1 Présentation de l'activité et des évènements majeurs

1.1 Informations relatives à la Société et à son activité

1.2 Evènements marquants

Note 2 Principes règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des comptes

2.2 Immobilisations incorporelles

2.3 Immobilisations corporelles

2.4 Immobilisations financières

2.5 Stocks et en-cours

2.6 Créances

2.7 Valeurs mobilières de placement

2.8 Opérations en devises étrangères

2.9 Provisions pour risques et charges

2.10 Indemnité de départs à la retraite

2.11 Emprunts

2.12 Subventions publiques à recevoir

2.13 Chiffres d'affaires

2.14 Frais de recherche et développement

2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

2.16 CICE

2.17 CIR

Note 3: Immobilisations incorporelles et corporelles

Note 4: Stocks

Note 5: Créances

5.1 Créances clients

5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Note 6 : Comptes de régularisation

Note 7 : Capitaux propres

7.1 Variation des capitaux propres

7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

7.3 Distribution de dividendes

Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Note 9 : Avances conditionnées

Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit

Note 11 : Emprunts et dettes financières divers

11.1 Compte courant André Bordas

11.2 Compte courant Sarl Bordas

Note 12 : Echéances des dettes à la clôture

Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Note 14 : Chiffre d'affaires

Note 15 : Transfert de charges

Note 16 : Produits et charges financiers

Note 17 : Produits et charges exceptionnels

Note 18 : Impôts sur les bénéfices

Note 19 : Parties liées

19.1 Transactions avec des parties liées

19.2 Rémunérations des dirigeants

Note 20 : Engagements donnés

20.1 Indemnité de départ à la retraite

20.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

20.3 Location financement et location simple

20.4 Baux commerciaux

20.5 Nantissement du fonds de commerce

20.6 Autres engagements financiers

Note 21 : Effectifs

Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

22.1 Risque de taux d'intérêt

22.2 Risque de crédit

22.3 Risque de change

Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture

PREAMBULE

L'exercice présenté au 30 juin 2019 a une durée de 6 mois.

L'exercice précédent présenté au 30 juin 2018 avait une durée de 6 mois.

Le total dû au 30 juin 2019 est de 8 155 683,87 €.

Le résultat net comptable est une perte de 56 907,55 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes semestriels qui ont été établis le 17 octobre 2019 par les dirigeants.

Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en Janvier 2010, la Société UV GERMI développe des solutions permettant de dépolluer les eaux (usées, potables), l'air et de réaliser le traitement de surfaces industrielles basée sur la technologie des rayonnements ultra-violet

UV GERMI propose des installations complètes standards (réacteurs, machinerie...) et des réalisations sur-mesure en fonction des spécificités clients.

La Société UV GERMI est ci-après dénommée la « Société ».

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 3 013 K€, contre 2 622 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018. On enregistre une progression de 14,9 %.

Ventilation du chiffre d'affaires

Nature du chiffre d'affaires	France	Exportation	Total	
Vente de produits finis	2 793 136	206 668	2 999 804	99,54%
Vente de produits résiduels	575		575	0,02%
Prestations de services	575		575	0,02%
Produits des activités annexes	9 969	3 302	13 271	0,44%
Total	2 803 680	209 970	3 013 650	100,00%

1.2 Evènements marquants

néant

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la Société UV GERMI ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements émis ultérieurement par l'Autorité des Normes Comptables).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Méthodes préférentielles adoptées par la Société

La société a appliqué les méthodes préférentielles suivantes :

- enregistrement des frais liés aux levées de fonds en moins de la prime d'émission (article L232-9 du Code de Commerce et avis du CU CNC n°2000-D du 21 décembre 2000), cf. note 7.1,
- capitalisation des coûts de développement à compter de l'exercice 2014 (article 212-3 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général), cf. notes 2.2 et 3.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un fonds de commerce, de licences de logiciels et de frais de développement capitalisés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Fonds de commerce

Conformément à l'article 212-3.2 du règlement ANC 2014-3 relatif au Plan Comptable Général, sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Frais de développement

Conformément à l'article 212-3.1 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- c) la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- d) la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

Durées et modes d'amortissement

Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société, soit :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / mode d'amortissement</i>
Licences et développement de logiciels	1 à 3 ans – Linéaire
Frais de développement	4 à 5 ans – Linéaire
Fonds de commerce (technologie ultra-violets)	Durée d'utilisation non limitée

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / modes d'amortissement</i>
Matériel et outillages	5 ans – Linéaire
Stands	5 à 8 ans – Linéaire
Agencements des locaux	5 à 10 ans – Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans – Linéaire
Mobilier	5 à 8 ans – Linéaire

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

2.6 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.8 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion - actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

2.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.10 Indemnité de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

Cf. Note 20.1

2.11 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

2.12 Subventions publiques à recevoir

Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 11

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

2.13 Chiffres d'affaires

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société :

- Ventes internationales :
 - Le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works) ou lors de l'arrivée au port de la marchandise (incoterms : CIF (Cost Insurance and Freight))
- Ventes d'installations standards à des distributeurs et de pièces de rechange :
 - Le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works). Les contrats ne comportent pas de clauses spécifiques de retours.
- Ventes d'installations sur-mesure :
 - Les prestations du bureau d'étude sont facturées lors de la livraison de l'étude.
 - La reconnaissance du revenu d'une installation sur-mesure intervient lors de la mise en service de l'installation. Une retenue de garantie peut être prévue dans certains cas et remboursée à l'issue d'une période définie contractuellement.

2.14 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges.

Les frais de développement remplissant les critères énoncés à la note 2.2 sont capitalisés.

2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le Résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le Résultat exceptionnel.

2.16 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le CICE sollicité par l'entreprise au titre de l'année civile 2018, d'un montant de 45 829 € est devenu disponible en trésorerie sur la situation arrêtée au 30/06/2019. Il a été utilisé en totalité pour le financement des investissements.

2.17 Crédit d'Impôt Recherche

Des Crédits d'Impôt Recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant

les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le Crédit d'Impôt Recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

La Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche depuis sa création.

Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Reclassements		30/06/2019
				Transfert		
Frais d'établissement et de développement	566 821	104 830				671 651
Autres postes d'immobilisations incorporelles	136 618	17 151	4 350			149 419
Immobilisations incorporelles en cours						
Total des immobilisations incorporelles	703 439	121 981	4 350	-	-	821 070
Installations techniques, matériel et outillages industriels	98 929	15 771				114 700
Installations générales, agencements, aménagements	396 096	39 842				435 938
Matériel de transport	34 772					34 772
Matériel de bureau, informatique, mobilier	116 757	24 983				141 740
Immobilisations corporelles en cours	260 907	31 670				292 577
Total des immobilisations corporelles	907 461	112 266	-	-	-	1 019 727
Participations capital OSHUN	100 000					100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST	22 069					22 069
Actions propres UV GERMI	102 548	876				103 424
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST	90 154	185 155				275 309
Dépôts et cautionnements	150					150
Total des immobilisations financières	314 921	186 031	-	-	-	500 952
						Valeurs nettes des immobilisations au 30/06/2019
Amortissements et dépréciations des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2018	Dotations	Reprises	30/06/2019		
Frais d'établissement et de développement	328 051	56 139		384 190		287 461
Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 018	2 036	4 350	26 704		122 715
Immobilisations incorporelles en cours						
Total des immobilisations incorporelles	357 069	58 175	4 350	410 894		410 176
Installations techniques, matériel et outillages industriels	68 927	5 791		74 718		39 982
Installations générales, agencements, aménagements	151 141	22 549		173 690		262 248
Matériel de transport	9 791	3 217		13 008		21 764
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 070	11 864		63 934		77 806
Immobilisations corporelles en cours						292 577
Total des immobilisations corporelles	281 929	43 421	-	325 350		694 377
Participations capital OSHUN						100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST						22 069
Actions propres UV GERMI	11 568	4 348		15 916		87 508
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST						275 309
Dépôts et cautionnements						150
Total des immobilisations financières	11 568	4 348	-	15 916		485 036

A l'issue de sa création, la Société a acquis le 11 février 2010 un fonds de commerce lié à la technologie des ultraviolets pour 105 K€ auprès de la société BORDAS SARL. Ce fonds de commerce représente l'activité exercée par la Société.

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et n'ont subi aucune dépréciation. Il en va de même pour les titres de participation UV GERMI MIDDLE EAST FZE. Les autres titres immobilisés, actions propres UV GERMI, sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Il est comptabilisé au 30/06/2019 une provision pour dépréciation de 15 916 €. Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôt et cautionnement, évalués à leur valeur nominale.

Note 4 : Stocks

Stocks

(montants en euros)

	30/06/2019	30/06/2018
Stocks de matières premières	1 098 586	718 682
Stocks d'encours de production de biens	373 302	234 262
Total brut des stocks	1 471 888	952 944
Dépréciation des stocks de matière première		
Total dépréciation des stocks		
Total net des stocks	1 471 888	952 944

Composition des stocks

Les stocks de matières premières sont essentiellement constitués de composants électroniques, de ballasts, de lampes ultraviolets, de corps en inox et en PEHD (« Polyéthylène Haute Densité »).

Les stocks d'encours sont constitués des équipements de dépollution en cours de montage dans les ateliers.

Note 5 : Créances

5.1 Créances clients

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(Montants en euros)

	30/06/2019	30/06/2018
Créances clients et comptes rattachés	1 191 224	936 974
Total brut des créances clients et comptes rattachés	1 191 224	827 487
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	98 422	90 183
Total dépréciations des créances clients et comptes rattachés	98 422	90 183
Total net des créances clients et comptes rattachés	1 092 802	846 791

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement et à des collectivités locales.

Le risque de défaillance a été évalué comme faible.

La dépréciation des créances clients est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non recouvrement.

5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Le tableau ci-après détaille les composantes des postes « Créances » aux 30 juin 2019, ainsi que leurs ventilations à un an au plus ou à plus d'un an :

ETATS DES CREANCES (Montants en euros)	30/06/2019		
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Titres de participation	122 089		122 089
Actions propres	103 424	103 424	
Avance financière UV GERMI MIDDLE EAST	275 309		275 309
Autres immobilisations financières	150		150
Total de l'actif immobilisé	500 972	103 424	397 548
De l'actif circulant			
Créances clients (1)	1 191 224	1 074 386	116 838
Avances, acomptes versés/commandes	2 643	2 643	
Personnel	1 806	1 806	
Etat-impôt sur les bénéfiques (2)	289 812	289 812	
Etat-produits à recevoir (3)	123 235	123 235	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 693	24 693	
Fournisseurs débiteurs			
Autres débiteurs	11 203	11 203	
Total de l'actif circulant	1 644 616	1 527 778	116 838
Charges constatées d'avance	39 767	39 767	
Total général	2 185 355	1 670 969	514 386

(1) Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation, compte tenu du statut de PME Communautaire de la Société.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (« CICE ») de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2018, d'un montant de 45 829 € est devenu disponible en trésorerie sur la situation arrêtée au 30/06/2019 et a été utilisé pour le financement des investissements.

Note 6 : Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance pour un montant de 39 767 euros, correspondent à des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note 7 : Capitaux propres

7.1 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au 30 juin 2019, s'analyse comme suit :

UV GERMI	Nombre d'actions	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Autres Réserves	Report à nouveau	Résultat net	Capitaux propres
Variation des capitaux propres								
Au 31 décembre 2018	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	-	11 093		6 494 851
Affectation du résultat 2018						361 208		
Résultat net au 30/06/2019							56 908	
Au 30 juin 2019	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	-	372 301	56 908	6 076 735

7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2019	31/12/2018
Capital (en euros)	386 287	386 287
Nombre d'actions	2 575 246	2 575 246
Valeur nominale (en euros)	0,15 €	0,15 €

La Société n'a pas mis en place de plans de *Stock-Options* ou de Bons de Souscriptions d'Actions (BSA). La Société compte 671 actionnaires au nominatif, au 30 juin 2019.

Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

7.3 Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

PROVISIONS

(montant en euros)	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises avec objets	Reprises sans objets	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Total des provisions pour risques et charges					
	Montant début d'exercice				Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations financières	11 568	4 348			15 916
Provisions sur stocks et en-cours					
Provisions sur comptes clients	98 730	646	954		98 422
Total provisions pour dépréciations	110 298	4 994	954		114 338

Litiges et passifs

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

A la date du présent document, la société n'a pas de litiges en cours.

Note 9 : Avances conditionnées

Les avances conditionnées étaient toutes remboursées au 31/12/2018.

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du premier semestre.

Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit

EVOLUTION DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018
(montant en euros)						
Au 31 décembre 2018	45 751	42 500	210 000	98 266	300 000	23 115
Encaissement						
(-) Remboursement	15 178	15 000	15 000	14 932		2 316
Au 30 juin 2019	30 573	27 500	195 000	83 334	300 000	20 799

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS AUPRES DES

	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018
ETABLISSEMENTS DE CREDITS (montants en euros)						
Montant	150 000	150 000	300 000	150 000	300 000	23 500
Date de mise en place	16/06/2015	30/04/2015	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018
Durée	60 mois	60 mois	Terme au 30/06/2022	60 mois	66 mois	60 mois
Taux d'intérêts annuel fixe	0,95%	0,98%	0,00%	0,90%	0,77%	0,67%
			Différé d'amortissement suivi d'une période d'amortissement linéaire avec une première échéance à terme échu payable le			
Différé de remboursement	néant	néant	30/09/2017	néant	Différé partiel de 24 mois	néant
Mode de remboursement	mensualité constante	mensualité constante	Trimestriel	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante
Garantie	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

ECHEANCIER DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018	Total
(montants en euros)							
Au 30 JUIN 2019	30 573	27 500	195 000	83 334	300 000	20 799	657 206
Montant dû à un an au plus	30 573	27 500	60 000	30 065	42 364	4 656	195 158
Montant dû à plus d' 1 an et moins de 5 ans			135 000	53 269	257 636	16 143	462 048
Montant dû à 5 ans et plus							

Note 11 : Emprunts et dettes financières divers

Le tableau ci-dessous présente la composition et l'évolution des emprunts et dettes financières divers.

ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

(montant en euros)

	Compte courant André Bordas	Compte courant Sarl Bordas	Total
Au 31 décembre 2018			
Au 31 décembre 2018	1 681	176 689	38 370
Montant dû à un an au plus	1 681	36 689	38 370
Montant dû à plus d' 1 an et moins de 5 ans		140 000	
Montant dû à 5 ans et plus			

11.1 Compte courant André Bordas

Le compte courant avec André Bordas est remboursable sur demande et ne porte pas intérêt.

11.2 Compte courant SARL Bordas

Le compte courant avec la SARL Bordas est remboursable sur demande et porte intérêt au taux de 1,94 %.

Note 12 : Echéances des dettes au 30 juin 2019

(montants en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts	657 206	195 158	462 048	
Découverts, concours bancaires	873	873		
Emprunts, dettes financières diverses				
Divers				
Associés	178 370	38 370	140 000	
Total des dettes financières	836 449	234 401	602 048	-
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51 419	51 419		
Fournisseurs et comptes rattachés	785 483	785 483		
Personnel et comptes rattachés	144 797	144 797		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 108	135 108		
Etat, taxes et versements assimilés	92 411	92 411		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	33 282	33 282		
Total des dettes d'exploitation	1 242 500	1 242 500		
Total général	2 078 949	1 476 901	602 048	

Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Les charges à payer s'analysent comme suit au 30 juin 2019 :

Détail des charges à payer

(montants en euros)

	30/06/2019	30/06/2018
Emprunts		
Emprunts auprès des établissements de crédits	873	721
Emprunts et dettes financières diverses	36 689	36 815
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 693	
Dettes fiscales et sociales	212 764	168 263
Autres dettes	28 853	17 394
Total général	291 872	223 193

Les produits à recevoir s'analysent comme suit au 30 juin 2019 :

Détail des produits à recevoir

(montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Fournisseurs-Avoirs non parvenus		
Factures à établir		
Autres créances	133 862	159502
Disponibilités	11 684	1245
Total des produits à recevoir	145 546	160747

Note 14 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est composé essentiellement de la mise en place d'installations complètes standards (réacteurs, machinerie...), de réalisations sur-mesure en fonction de spécificités clients et d'études.

Note 15 : Transfert de charges

TRANSFERT DE CHARGES (Montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Avantages en nature accordés au salariés	14 029	11807
Aides à l'embauche		383
Remboursements CPAM-Prévoyance	- 63	188
Remboursement d'assurances liés à des sinistres		196
Remboursement d'organismes formateurs		
Autre		25
Total des transferts de charges	13 966	12599

Note 16 : Produits et charges financiers

PRODUITS FINANCIERS

(Montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Gains de change		
Autres produits financiers	150	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	9 816	9 996
Total des produits financiers	9 966	9 996

CHARGES FINANCIERES

(Montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Dotation provision dépréciation immobilisation financière	4 348	
Intérêts sur emprunts	2 166	2 381
Intérêts courus C/C		2 184
Intérêts bancaires		
Perte de change		
Charge nette sur cession VMP	8 366	
Total des charges financières	14 880	4 565

Note 17 : Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS

(montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Produit de cession des éléments de l'actif cédés		
Total des produits exceptionnels	-	-

CHARGES EXCEPTIONNELLES

(montants en euros)	30/06/2019	30/06/2018
Pénalités, amendes, dons	3615	6635
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés		
Total des charges exceptionnelles	3615	6635

Note 18 : Impôts sur les bénéfices

Suite aux levées de fonds réalisées en 2014, 2015 et 2017, les frais relatifs à ces levées (enregistrés en moins de la prime d'émission) ont fait l'objet d'une déduction fiscale conduisant la Société à présenter un résultat fiscal déficitaire dès 2014.

Ainsi, elle ne supporte pas de charge d'impôt.

Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont relatifs :

- Au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) estimé au 30 juin 2019 pour un montant de 94 124 €.

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 2 627 K€ au 30 juin 2019.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France.

Note 19 : Parties liées

19.1 Transactions avec des parties liées

BORDAS SARL

Dans le cadre de la création de la Société en 2010, plusieurs transactions avec la société BORDAS SARL sont intervenues. La société BORDAS SARL est actionnaire à hauteur de 6,56% de la société UV GERMI.

Acquisition d'un fonds de commerce et crédit vendeur

La Société a acquis auprès de la BORDAS SARL un fonds de commerce lié à la technologie des ultraviolets. Cette acquisition a été financée par crédit-vendeur sous la forme d'un emprunt de 50 K€.

Financement du besoin en fonds de roulement

Les besoins en fonds de roulement de l'activité ont été financés par l'apport en compte-courant de BORDAS SARL pour un montant initial de 300 K€ rémunérés au taux de 1,94%. Le solde au 30 juin 2019 du compte courant s'élève à 176 K€ dont 36 K€ d'intérêts capitalisés.

19.2 Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants de la société UV GERMI au cours du premier semestre 2019 sont les suivantes :

	1 ^{er} semestre 2019		
	Rémunération	Avantages en nature ¹⁾	Total
Monsieur André Bordas – Président du Conseil d'administration et Directeur général	41 402	2 779	44 181
Madame CHANSIAUD Corinne Administratrice	20 245		20 245

Note 20 : Engagements donnés

20.1 Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées aux dates de clôture des trois exercices présentés. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la Société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Engagements calculés

Les engagements calculés pour indemnités de départ à la retraite s'analysent comme suit :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2019		30/06/2018	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
	Métallurgie		Métallurgie	
	Ingénieurs et	Métallurgie	Ingénieurs et	Métallurgie
	Cadres	Corrèze	Cadres	Corrèze
	Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans		Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans	
Age de départ à la retraite				
Taux d'actualisation		1,31%		1,31%
Table de mortalité		INSEE 2015		INSEE 2015
Taux de revalorisation des salaires		2%		2%
Taux de turn-over		moyen		moyen
Taux de charges sociales cadres		53%		53%
Taux de charges sociales Agents de Maîtrise		47%		47%
Taux de charges sociales Techniciens		43%		43%
Taux de charges sociales Ouvriers		31%		31%
Taux contribution employeur		50%		50%
INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (Montants en euros)		30/06/2019		30/06/2018
Montant des engagements		75311		62284

20.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (« CPF ») se substitue au droit individuel à la formation (« DIF »).

Les coûts de formation au titre du CPF sont désormais financés par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (« OPCA ») auquel les cotisations pour la formation professionnelle ont été versées. La Société n'a donc plus d'engagement à ce titre depuis le 1^{er} janvier 2015.

20.3 Location financement

La Société a conclu des contrats de crédits-baux pour le financement de certains de ses véhicules. Le tableau suivant présente une information synthétique relative aux engagements de la Société :

CREDIT BAIL

(montants en euros)	30/06/2019
Redevances payées	9 441
Cumuls exercices antérieurs	55 522
Total	64 963
Redevances restant à payer	
à un an au plus	15 556
à plus d'un an et cinq ans au plus	1 158
à plus de cinq ans	
Total	16 714
Valeur résiduelle	
à un an au plus	222
à plus d'un an et cinq ans au plus	6 148
à plus de cinq ans	
Total	6 370
Coût total du crédit bail	88 047

A compter du milieu de l'exercice 2016, la Société a procédé à un changement du mode de financement des véhicules de transport en passant de contrats de crédit-bail à des contrats de location longue durée.

20.4 Baux commerciaux

Locations immobilières

UV GERMI SA a conclu les baux commerciaux suivants :

Bâtiment « Hall d'exposition, bureau d'études, dépôt, unité de fabrication » :

Adresse Zac de la Nau 19240 Saint Viance

Durée 1^{er} avril 2008 – 31 mars 2020

Départ anticipé Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

Bâtiment « Unité de stockage » :

Adresse Zac de la Nau 19240 Saint Viance

Durée 1^{er} février 2010 – 31 janvier 2019

Renouvelé pour une période de 3 ans du 1^{er} février 2019 – 31 janvier 2022

Départ anticipé Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

20.5 Nantissement du fonds de commerce

La société a consenti deux nantissements au fonds de commerce :

- Le 11 février 2010 au profit de la Banque Populaire Centre Atlantique, pour un montant de 110 819,60 €.
- Le 24 décembre 2010 au profit de la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre France pour un montant de 110 000 €.

Toutefois, les emprunts dans le cadre desquels lesdits nantissements avaient été mis en place ayant été remboursés en totalité, les mains levées sur lesdits nantissements ont été émises en juillet 2017.

20.6 Autres engagements financiers

Cautions bancaires

- Caution bancaire auprès du Crédit Agricole Centre France de 3 498 € au titre d'une retenue de garantie envers un client à échéance 14 décembre 2021.

Note 21 : Effectifs

Les effectifs moyens de la société UV GERMI au cours du premier semestre 2018 sont les suivants :

EFFECTIFS

	30/06/2019	30/06/2018
Cadres	8	8
Agents de maîtrise et techniciens	21	18
Ouvriers	11	8
Contrat de professionnalisation		1
Apprentis sous contrat	1	
Total effectifs	41	35

Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

La société UV GERMI peut se trouver exposée à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, la Société met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de la société UV GERMI est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

22.1 Risque de taux d'intérêt

La société UV GERMI n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où aucune dette à taux variable n'a été souscrite.

22.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. La Société UV GERMI fait appel pour ses placements de trésorerie et ses dépôts à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement, et à des collectivités locales.

Le risque crédit est considéré comme faible. Par ailleurs, le délai de paiement client est conforme aux exigences de la LME.

Elle a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

22.3 Risque de change

Les échanges commerciaux internationaux sont réalisés en euros par la Société.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité à l'international ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants en euros)	30/06/2019		30/06/2018	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Mission de commissariat aux comptes	8 000	100%	22 640	100%
Services autres que la certification des comptes				
Autres prestations directement liées à la mission de commissaire aux compte				
Total des honoraires	8 000	100%	22 640	100%

Note 24 : Evènements postérieurs au 30 juin 2019

UV GERMI a participé au Salon Atlantica, qui s'est tenu au Parc des Expositions de La Rochelle les 8, 9 et 10 octobre. A cette occasion, UV GERMI a présenté aux principaux acteurs de l'hôtellerie de plein air, ses solutions innovantes et écoresponsables.

UV GERMI était présent aux Conférences EUAC (European Union of Aquarium Curators) 2019, qui se sont tenues sur le site de Nausicaa à Boulogne-sur-Mer du 14 au 18 octobre. Ce congrès a été l'occasion de présenter des solutions innovantes de traitement de l'eau, développées afin de répondre aux attentes d'un marché en croissance continue, mettre en lumière la nouvelle gamme PEHD (Polyéthylène Haute Densité) destinée à l'eau de mer, et rencontrer tous les professionnels de l'aquaculture.

7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour l'exercice clos le 30 juin 2019, dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées.

André BORDAS

Président Directeur Général



Responsable de l'information financière

Madame Corinne CHANSIAUD
Contrôleuse Financière
Téléphone : 05.55.88.18.88
Mail : cchansiaud@uvgermi.fr